

QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS S'IMPOSENT !

LE MULOTAGE DES BOIS

Certaines essences peuvent comporter des galeries (sous forme de petits trous) plus ou moins importantes (3 à 16 mm de diamètre), auxquelles on donne le nom de « mulotage ».



ORIGINE DANS L'ARBRE

Ces galeries proviennent d'insectes ou de larves xylophages de type longicornes ou de cérambycidés qui perforent le bois en forêt, lorsque l'arbre est encore en pleine croissance sur pied ou encore fraîchement abattu. Les insectes adultes forent des galeries pour y déposer des œufs. Les larves s'y développent selon un cycle propre à chaque type d'insecte, et les insectes adultes regagnent l'extérieur par des trous d'envol.

Les galeries réalisées par ces insectes peuvent avoir plusieurs dizaines d'années d'ancienneté, voire un siècle et plus si l'arbre abattu est très vieux.

Ces insectes vivent et ne se reproduisent que sous les climats tropicaux, ils ne peuvent pas survivre et proliférer sous climat tempéré.

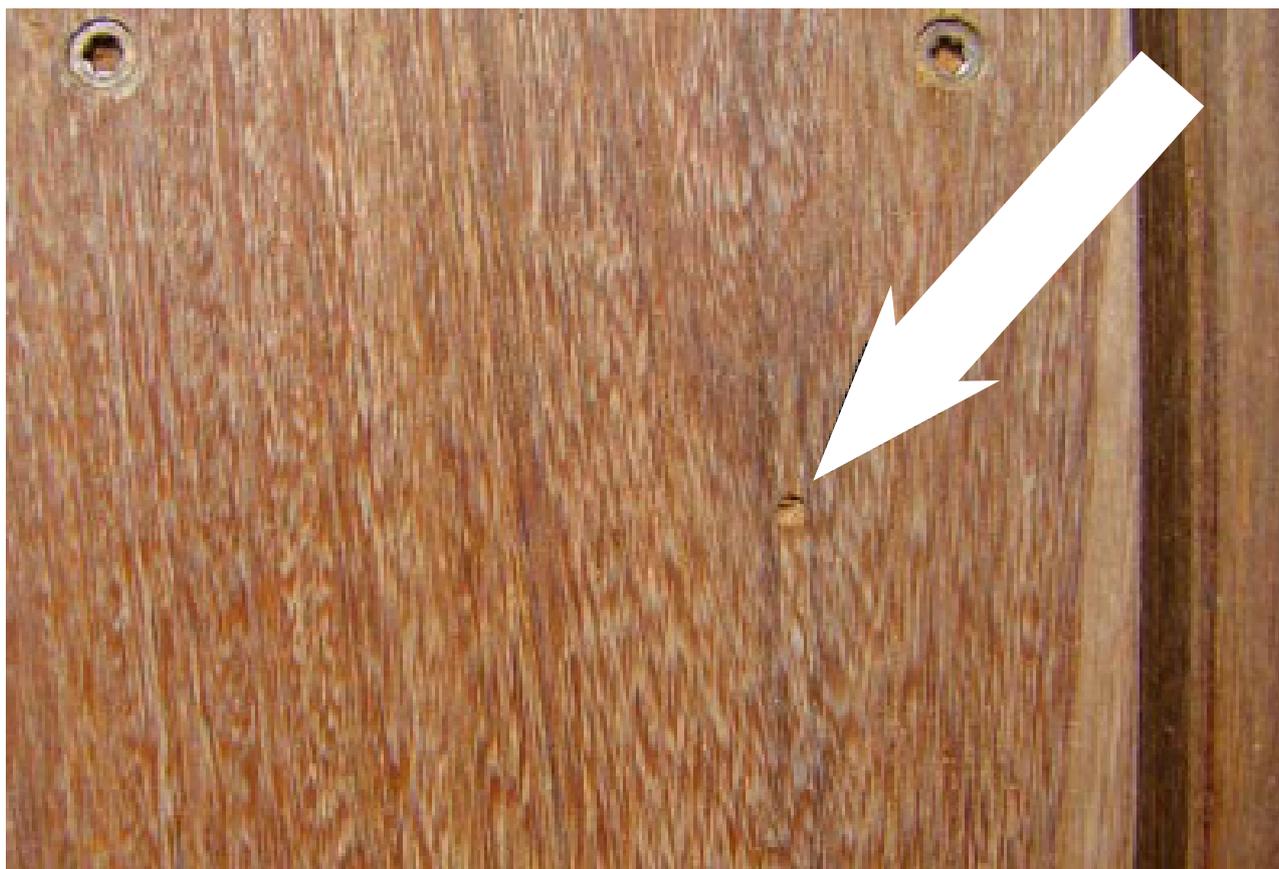
Les trous visibles sur les lames d'Ipé corres-

pondent soit aux perforations des insectes adultes à leur arrivée pour pondre, soit aux galeries creusées par les larves ou alors aux trous d'envol des jeunes insectes après le stade nymphal.

Les galeries sont souvent accompagnées par des colorations anormales qui suivent le fil du bois, à partir et autour des perforations.

L'apparition parfois « tardive » et échelonnée dans le temps des perforations a une explication simple : Les déjections et les sciures émises par ces foreurs du bois constituent bien souvent un bouchon naturel « mastic » qui va obstruer de façon efficace et durable certaines galeries. **Certains insectes obstruent volontairement les galeries avec ces « bouchons » pour protéger leur ponte des prédateurs extérieurs.**

Exemple d'une perforation à peine visible car encore obstruée :



PARTICULARITÉS DES CELLULES

Lors des opérations d'usinage, les galeries ne sont donc pas toujours visibles, seules les éventuelles décolorations qui accompagnent celles-ci peuvent attirer l'attention. Une fois en service et avec le temps, les galeries se débouchent. Les intempéries accélèrent l'apparition des galeries en faisant « sauter » ces bouchons. Les piqûres et galeries pon-

ctuelles ne sont pas considérées comme des défauts rédhibitoires dans le commerce des bois tropicaux. Les lots commerciaux de bois en provenance d'Asie portent d'ailleurs souvent la mention « PHND » qui signifie « Pine Holes No Detect » pour s'affranchir de ce type de défaut.

CONCLUSION

Il s'agit de galeries ponctuelles de faible diamètre n'ayant aucune incidence sur la pérennité de l'ouvrage et ne pouvant pas se propager. Le phénomène est purement esthétique et toléré lorsque les galeries sont dispersées et ponctuelles sur les lames. Le

« mulotage » est un défaut propre à certaines essences dont l'Ipé. La norme française NF B 54 040 « Caractéristiques des lames de platelages extérieurs en bois » tolère ce défaut « ponctuellement et de façon diffuse ».

Document réalisé par Michel VERNAY
et Patrick MARTIN.



Fair&Precious recommande
l'achat de bois tropical certifié
FSC® et PEFC-PAFC.